

Politique du gouvernement sur les SAAD : une mesure en trompe l'œil !

Pour Adessadomicile le décret fixant le taux d'augmentation maximum en 2020 du tarif des Saad de 3% ne répond en rien à l'attente des bénéficiaires, des professionnels et des employeurs ! Cette mesure ne peut pas à elle seule constituer une ligne politique sur le grand âge, et surtout masquer la réalité du secteur du soutien à domicile !

Par ailleurs, les tarifs des prestations des services d'aide à domicile non habilités à l'aide sociale peuvent augmenter mais si les conseils départementaux n'augmentent pas leur budget pour le secteur du domicile on ne voit pas bien comment cela sera possible !

N'oublions pas que le pacte de Cahors fixe à 1,2% le maximum d'évolution budgétaire !

N'oublions pas non plus le bénéficiaire qui verra son reste à charge évoluer !

Cela ne règle en rien la nécessaire reconnaissance et l'attractivité des métiers et des professionnels. Rappelons l'exigence des employeurs de la BAD d'une revalorisation des salaires immédiate représentant un montant de 600 millions d'euros.

Cela ne règle en rien la nécessité d'une loi annoncée pour 2019 et donc reportée qui doit permettre une réforme ambitieuse de l'organisation des services.

Il est grand temps d'avoir une réflexion globale, alimentée en cela par les rapports Libault et El Khomri, notamment, qui ont fait un diagnostic et émettent des propositions.

Adessadomicile avec son étude sur le New Deal de la prise en charge des personnes âgées dépendantes est prête à contribuer à un « grenelle » sur le domicile.

Ce New Deal propose, au-delà des services d'aides à domicile traditionnels, pour toutes les personnes âgées dépendantes, de l'aide administrative, une coordination efficace de soins et de services, de l'accompagnement favorisant le lien social et des ateliers de formation au numérique.

Il faut que le bénéficiaire puisse bénéficier d'une vraie politique d'inclusion sociale, de prévention et d'accès aux soins, avec une loi qui doit aussi permettre une refonte de la tarification des services et un financement à la hauteur des enjeux.

Seule cette grande loi annoncée et attendue sur le grand âge permettra de répondre aux enjeux du secteur ! C'est un investissement nécessaire et utile !!

Le débat sur le dossier des retraites qui occupe l'actualité en ce moment est pour une application dans plusieurs années, la situation préoccupante de nos aînés est aujourd'hui et doit permettre l'application de solutions sans délai.

Alors arrêtons de repousser la Loi sur le Grand Age et Autonomie et que 2020 soit enfin l'année pour la mise en place d'un 5^{ème} risque qu'appelle de ses vœux la fédération Adessadomicile depuis plusieurs années.

Contact Presse :

Adessadomicile : David Zeisler - 01 40 84 68 79 - d.zeisler@adessadomicile.org

À propos d'Adessadomicile

Reconnue d'utilité publique depuis 1938, elle représente plus de 350 entreprises associatives et organismes gestionnaires publics et privés à but non lucratif. Ces structures emploient près de 25 000 salariés sur le territoire métropolitain et outre-mer, attachées aux mêmes valeurs, de solidarité, de qualité, de professionnalisme et de primauté de la personne, Adessadomicile ancre pleinement son action dans la voie de l'économie sociale et solidaire. En savoir plus sur adessadomicile.org

Au 1^{er} janvier 2020, la fédération Adessadomicile devient la fédération Adédodom